sgipa

rapport d'activité

2019

La Sgipa
La fondation Sgipa accompagne de manière individualisée des adolescent·e·s présentant des troubles de l'apprentissage, du comportement ainsi que des adolescent·e·s et adultes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes dans leurs projets de formation spécialisée, d'emploi adapté et dans leur organisation quotidienne.

Elle assure une intégration sociale et professionnelle basée sur l'écoute et la collaboration afin d'assurer le développement et le maintien de l'autonomie pour tou·te·s et d'encourager une démarche d'autodétermination. Les trois secteurs de la fondation – École, Ateliers et Hébergements interagissent de manière complémentaire et facilitent l'inclusion de chacun·e dans la société.

sommaire

introduction

Avant-propos de la conseillère d'État chargée du DIP 4
Avant-propos du conseiller d'État chargé du DCS 5
Organes de la fondation 6
Message du président du Conseil de fondation 7
Message du directeur général de la Sgipa 8

la fondation

2019 en chiffres 10
Horizon 2030 12
Progression des projets immobiliers de la Sgipa 14
Interview de l'architecte du projet de surélévation 16
Exposition itinérante 17
Formations pour le personnel 18
Interviews de participant·e·s et stagiaires 21

secteur École

Formation DAS-DomES 22
Interviews d'enseignantes 23

secteur Ateliers

Évolution du secteur Ateliers 26
Interviews de responsables de pôle 26

secteur Hébergements

SAVI: l'évolution de la prestation 29
Interviews d'un bénéficiaire du SAVI et de son éducatrice référente 30
Interview d'un bénéficiaire, à la Sgipa depuis 50 ans 32

finances

Exercice 2019 34
Bilan au 31 décembre 2019 35
Compte de résultat du 01.01.19 au 31.12.19 36
Rapport de l'organe de révision 37
Dons 2019 39

Impressum

Graphisme et mise en page
the Workshop

Édition
Fondation Sgipa projets et communication

Photographies
Angledroits architectes, fondation Sgipa, Guillaume Megevand, Demir Sönmez

Textes
Thierry Apothéloz, Yelena Baatard, Christian Bavarel, Marc Chapelle, Iris Currat, Anne Emery-Torracinta, Patrick L'Hôte, Ulrich Raffenel, Laurence Stow
Ainsi que les bénéficiaires et collaborateur·trice·s ayant participé·e·s aux interviews.

Impression
Coprint, Plan-les-Ouates

l'École Sgipa relève de nouveaux défis

Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'État
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Le monde de l'enseignement, à Genève comme ailleurs, est occupé à se réinventer, face à nombre de développements observés au sein des populations d'élèves qu'il accueille. L'enseignement spécialisé n'en est pas exempt.

Dans ce mouvement, l'École Sgipa est particulièrement engagée. En 2019, elle a poursuivi ses efforts afin de mieux correspondre aux attentes de celles et ceux qui comptent sur elle. S'adaptant aux exigences, elle a ouvert de nouvelles classes, avec des configurations inédites, afin d'apporter de nouvelles réponses.

Dans un contexte démographique très exigeant, l'École Sgipa a démontré son agilité. En étroite collaboration avec ses partenaires, l'École Sgipa a repensé certaines orientations, en construisant des projets pour les élèves en manque de solutions. Ces aménagements ont nécessité un surplus de collaboration, de créativité et de riches échanges, pour le meilleur bénéfice des élèves et de leurs familles.

Dans un contexte démographique très exigeant, l'École Sgipa a démontré son agilité.

Répondant à l'hétérogénéité croissante des élèves, l'École Sgipa a proposé une nouvelle organisation, qui s'adapte à une plus grande diversité des troubles, notamment par l'ouverture d'une classe pour les élèves présentant un trouble du spectre autistique. De même, elle a ouvert une classe de transition, avec l'objectif de progresser sur les plans scolaires et comportementaux, au plus près des réalités professionnelles futures, additionné à la mise en place de stages, en entreprise ou en milieu adapté, afin de développer les perspectives des trajectoires vers le monde du travail.

Elle a également mis à profit des élèves sa souplesse organisationnelle, en permettant à chacun·e d'intégrer, dès son admission, le cycle qui lui convient ; elle a offert aux 130 adolescent·e·s accueilli·e·s une prise en compte de leur évolution personnelle, de leurs besoins individuels et une mise en lumière de leurs compétences propres.

Son offre s'est également étendue par l'accompagnement renforcé des familles des jeunes.

L'année 2019, enfin, a été caractérisée par l'élaboration d'un projet de construction visant à réunir sur un seul site les classes basées à Carouge et à Conches. Il devrait se concrétiser courant 2021 et permettra, entre autres, de favoriser les interactions entre les classes, de renforcer les synergies, de mutualiser les moyens et d'envisager un développement de l'offre en cas de besoin.

Je ne peux donc que remercier chaleureusement l'École Sgipa pour ses engagements et sa précieuse collaboration au bénéfice des élèves les plus en difficulté du canton.

un travail d'orfèvre au quotidien

Thierry Apothéloz
Conseiller d'État
Département de la cohésion sociale (DCS)

C'est un travail d'orfèvre qui est réalisé chaque jour à la Sgipa. Un ouvrage d'une précision infinie, nécessitant une dextérité absolue et qui a pour matériau l'humain. En visitant au printemps dernier quelques-uns des dix-sept ateliers que propose la fondation, j'ai pris conscience de la valeur du lien qui se tisse entre les formateurs ou formatrices et les bénéficiaires. Ici, c'est la relation que l'on choit comme un bijou. Le raffinement tient au respect et à l'épanouissement des travailleurs et travailleuses.

Ce travail d'orfèvre, cette foi en l'humain, cette manière de le placer constamment au centre obligent la fondation à sans cesse se repenser. Pour y parvenir, elle développe des outils favorisant l'échange et permettant de faire jaillir les volontés individuelles, afin que chacun et chacune puisse construire son propre parcours de vie.

La résidence Cèdre, qui offrira de nouvelles places d'accueil dès fin 2020, illustre cette ambition de coller à des besoins personnalisés. Avec ses prestations différenciées, ce nouvel hébergement répondra au vieillissement des populations suivies, véritable enjeu pour l'avenir, tout en tenant compte du désir d'autonomie exprimé par un nombre toujours plus important de bénéficiaires. À Lancy, elle prendra par ailleurs racine dans un environnement de quartier favorisant mixité sociale et intégration, répondant ainsi à la nécessité d'une inclusivité dont toutes et tous reconnaissent les bienfaits.

Ce travail d'orfèvre, cette foi en l'humain, cette manière de le placer constamment au centre obligent la fondation a sans cesse se repenser.

Une société durable intègre et s'enrichit des différences. Trop longtemps restées à la marge, elles trouvent aujourd'hui leur place au cœur même de la cité. En tant que conseiller d'État chargé de la cohésion sociale, c'est aussi à cela que je m'attelle.

C'est encore cette attention portée à l'individu qui a marqué la restructuration du secteur Ateliers en 2019. L'adaptation de l'offre à l'évolution du marché du travail s'est faite en plaçant les bénéficiaires au centre de la concertation, ce qui a conduit, par exemple, à l'ouverture d'un pôle Restauration. Il entrera en action cette année. La création de pôles d'activités a également permis de développer des synergies opérationnelles en fonction de la nature des activités proposées. Le monde du travail est en constante mutation et les activités de la fondation ne sont pas épargnées. Si ces changements ouvrent de nouveaux horizons, je suis conscient de l'ampleur du défi et je félicite les collaborateurs et collaboratrices de s'en saisir avec détermination. J'en profite aussi pour remercier les bénéficiaires de la Sgipa pour leur professionnalisme, qui permet de répondre chaque jour avec exigence aux attentes de leurs client·e·s.

organes de la fondation

au 31 décembre 2019

Conseil de fondation

Membres

Le mandat des membres est de 4 ans et peut être renouvelé 2 fois.

M. Christian Bavarel
Président et membre du Bureau

M. Serge Hiltpold
Vice-président et membre du Bureau

M. Harry Allegrezza
Membre du Bureau

M^me^ Laurence Nicolet
Membre du Bureau

M. Jean-Pierre Brun
Membre

M^me^ Martine Brunschwig Graf
Membre

M^me^ Laurence Fehlmann Rielle
Membre

M. Marcus Hessels
Membre

M^me^ Stéphanie Lammar
Membre

M. Bertrand Reich
Membre

Représentant·e·s

Les représentant·e·s assistent aux séances à titre informatif.

M. Marc Joly
Représentant d'insieme-Genève

M. Olivier Germanier
Représentant du personnel de la Sgipa

M^me^ Virginie Uldry
Représentante du personnel de la Sgipa

Direction

M. Patrick L'Hôte
Directeur général

M^me^ Iris Currat
Directrice administrative et financière

M. Laurent Bonvin
Directeur du secteur Ateliers

M. Marc Chapelle
Directeur du secteur École

M^me^ Beata Godenzi
Directrice du secteur Hébergements

Organe de révision

Mandat 2019-2020 (renouvelable 4 fois).

PWC
Avenue Giuseppe-Motta 50
CH-1211 Genève 2

tournés vers l'avenir

Christian Bavarel
Président
Conseil de fondation

2019 a été une année tournée vers l'avenir. En effet dans un monde mouvant, il est bon d'anticiper et d'accompagner le changement. Nous avons souhaité augmenter l'offre professionnelle pour les élèves de l'École Sgipa et proposé d'offrir des stages en interne de l'institution. Nous avons donc formé des professionnel·le·s qui côtoyaient régulièrement nos bénéficiaires, sans qu'ils·elles ne soient ni éducateur·trice·s, ni psychologues. Nous avons tendanceà oublier ces nombreuses professions nécessaires au bon fonctionnement de notre institution et qui sont en contact quotidiennement avec les bénéficiaires de la fondation : cuisinier·ère, employé·e de maison, employé·e de cafétéria, réceptionniste etc. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement auprès de nos bénéficiaires et ce depuis de nombreuses années. J'ai toujours vu la bienveillance de ces collaborateur·trice·s et la qualité du contact privilégié qu'ils·elles assurent au quotidien.

Dans un monde mouvant, il est bon d'anticiper et d'accompagner le changement.

La fondation a aussi repris le projet de la résidence Cèdre, qui avait été initié, par l'AGEPA, et en particulier par son président, Jean-Claude Nicole. Ce projet d'hébergement sera principalement dédié à l'accueil de personnes vieillissantes dont le nombre augmente au sein de l'institution. Ce projet a cette année bien avancé, et nous sommes toujours à la recherche de partenaires financiers. Nous avons assisté fin 2019 au bouquet de chantier, moment particulier, où l'immeuble étant entièrement sorti de terre, on s'arrête un moment et l'on remercie les ouvrier·ère·s de leur travail.

Nous avons également fortement avancé dans la conception du projet de surélévation de notre école à Conches. L'objectif étant de regrouper sur un seul site, l'ensemble de l'École Sgipa. En effet, les locaux que nous occupons à Carouge, ne sont plus pour longtemps à notre disposition et leur fonctionnalité n'est plus en adéquation avec notre mission. Ce projet nous permet de respecter le patrimoine arboré qui nous est confié à Conches. En ces temps de dérèglement climatique, lutter contre les ilôts de chaleurs devient essentiel pour tou·te·s. Les grands arbres préservés à Conches nous fournissent de l'ombre mais aussi de la fraicheur et un cadre scolaire, un environnement de travail, unique.

Je profite de la place qui m'est donnée ici pour remercier les membres du Conseil de fondation, qui apportent à notre institution des compétences complémentaires d'une très grande qualité, et surtout, un engagement sans failles au service de nos bénéficiaires. Nous avons encore pu en prendre la mesure lors des travaux en commun qui ont permis fin 2019 de poser les axes stratégiques (p.13) sur lesquels la fondation va pouvoir s'appuyer pour orienter son développement ces 10 prochaines années. Je dois dire mon immense plaisir et la chance que j'ai de pouvoir collaborer avec de telles personnes.

des projets stimulants et exigeants

Patrick L'Hôte
Directeur général
Fondation Sgipa

En 2019, la fondation Sgipa a pu avancer dans l'élaboration de deux projets immobiliers d'envergure qui auront un impact important sur son organisation et l'évolution de ses prestations. La mise à disposition de la résidence Cèdre à l'automne 2020 alimente la réflexion au sein du secteur Hébergements, ouvre des perspectives nouvelles et prometteuses en matière d'encadrement et offre des perspectives de collaboration attractives avec divers partenaires potentiels, notamment au niveau du réseau social et du voisinage.

Pour le secteur École, l'Administration et la Direction, le projet de surélévation des bâtiments de Conches nous pousse à réfléchir à l'optimisation de notre environnement de travail et à la flexibilité opérationnelle que nous voulons adopter en profitant de l'opportunité de partir d'une page (presque) blanche. Cette réflexion nous permet de questionner nos pratiques actuelles et de concevoir un environnement de travail favorisant la transversalité, la complémentarité et la modularité. En 2019, le projet a été finalisé, il devrait entrer en phase de réalisation d'ici la fin de l'année 2020.

Ces projets nous forcent à faire preuve de créativité et à promouvoir notre action et notre offre dans un environnement évolutif et dynamique.

Les contraintes budgétaires auxquelles nous devons faire face restent toutefois d'actualité et le soutien de nos ami·e·s et partenaires est essentiel. Cette année encore, vos dons seront affectés à un fonds dédié à la réalisation de ces deux projets immobiliers.

Ces projets nous forcent à faire preuve de créativité et à promouvoir notre action et notre offre dans un environnement évolutif et dynamique. Dans cette perspective, nous vous engageons à consulter régulièrement notre nouveau site internet www.sgipa.ch, disponible depuis mi-2019, pour suivre l'évolution de la Sgipa.

En 2019, la Sgipa a également poursuivi la mise en place de la réorganisation de son secteur Ateliers. Cette réorganisation, qui a permis de repenser l'offre de prestations et de transférer la responsabilité et la prise de décision au niveau du terrain, sera pleinement effective d'ici la fin de l'année 2020.

Le Conseil de fondation et la Direction ont mené à terme à l'automne 2019 un processus de révision du cadre stratégique de référence de l'institution. Le résultat de ces travaux a permis de préciser la vision, la mission et les valeurs qui inspirent l'action de la fondation (p.12). Ce cadre de référence propose 10 axes stratégiques (p.13) qui nous accompagneront jusqu'en 2030 pour guider le développement de notre action avec l'ambition d'accorder une place toujours plus centrale à l'autodétermination des bénéficiaires de notre fondation.

Il y a 2'500 ans Héraclite d'Ephèse disait déjà que: «Rien n'est permanent, sauf le changement». Cette affirmation reste pleinement actuelle et s'il est compréhensible que le changement puisse être perçu comme porteur d'anxiété, la capacité d'adaptation est une nécessité pour une institution comme la nôtre qui doit s'efforcer de rester pertinente pour fournir des prestations adaptées aux besoins évolutifs de ses bénéficiaires, dans tous les domaines.

Graissage d'éléments de robinetterie sur le site du Nant d'Avril.

2019 en chiffres

Fondation Sgipa

Collaborateur·trice·s
Femmes Hommes

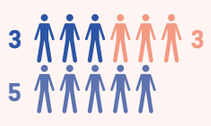

Emplois de solidarité
Apprenti·e·s
Stagiaires

Nouveaux·elles collaborateur·trice·s
Départs

Remplaçant·e·s actif·ve·s

Âge du doyen
des bénéficiaires
(secteur Hébergements)

Nombre de différentes
nationalités des bénéficiaires

Secteur École

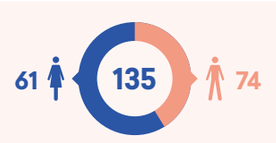

Élèves
Adolescentes Adolescents

Élèves poursuivant
leur cursus à l'École Sgipa
à la rentrée 2019

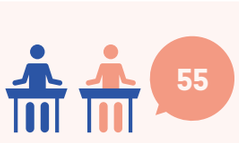

Nouveaux·elles élèves
à la rentrée 2019

Nombres de classes en 2019

Collaborateur·trice·s

Élèves ayant quitté la Sgipa pour entreprendre une formation professionnelle ou débuter une activité de production adaptée en juin 2019

À part mention précise,
toutes les statistiques
sont datées
au 31 décembre 2019.

Secteur Ateliers

Collaborateur·trice·s
en emploi adapté
Femmes Hommes

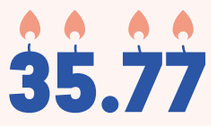

Âge moyen des bénéficiaires

Ateliers de production adapté

Chiffre d'affaires
des ateliers en francs suisses

Collaborateur·trice·s

Nouveaux·elles
collaborateur·trice·s
en emploi adapté
Départs

Secteur Hébergements

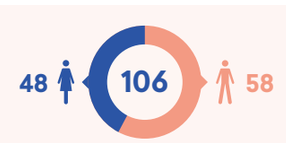

Bénéficiaires
Femmes Hommes

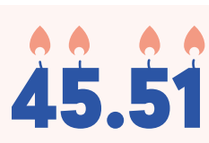

Âge moyen des bénéficiaires

Résidences pour personnes
exerçant une activité
professionnelle

Résidences pour personnes
n'exerçant plus d'activité
professionnelle

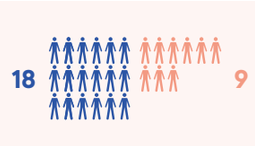

Personnes suivies à domicile
Personnes suivies dans trois
appartements communautaires

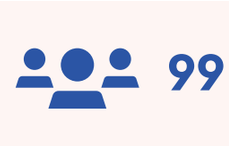

Collaborateur·trice·s

horizon 2030

En 2019, la Sgipa a entrepris un processus de réflexion sur son cadre stratégique. Ses résultats sont le fruit d'un travail conjoint et stimulant ayant réuni les compétences du Conseil de fondation et de la Direction.

Cette réflexion stratégique va au-delà d'une révision des termes employés, afin de les actualiser et de les adapter à l'évolution du vocabulaire employé dans nos secteurs d'activité. Elle a permis de redéfinir les ambitions de l'institution et de préciser son identité.

Le résultat de ce travail est incarné par l'adoption d'une vision et la redéfinition des 5 valeurs sur lesquelles la fondation s'appuie pour accomplir sa mission (p.2).

La vision de la Sgipa

Être un partenaire de référence, proactif et à l'écoute des personnes devant bénéficier d'un accompagnement individualisé dans leurs projets de formation spécialisée, d'emploi adapté et de vie.

Les 5 valeurs de la Sgipa

Ouverture

Nous sommes attentifs et à l'écoute de notre environnement extérieur, de nos bénéficiaires et de nos collaborateur·trice·s. Nous sommes ouverts aux nouvelles idées et suggestions. Nous développons notre offre et nos services dans une perspective d'évolution en adéquation avec notre identité.

Épanouissement

Nous offrons une structure et un accompagnement bienveillant et professionnel, propice au développement de tou·te·s, mettant en avant l'élaboration d'un projet personnel favorisant l'autodétermination pour nos bénéficiaires, la valorisation du personnel de la fondation, et l'importance du bien-être de chacun.

Respect

Nos relations reposent sur les principes de transparence et d'équité pour tou·te·s.

Le respect est au cœur de tous nos rapports professionnels, auprès des bénéficiaires, de leurs familles et entre collaborateur·trice·s.

Partenariat

Nous développons des relations basées sur une approche coopérative et participative mettant en avant l'interaction avec l'autre. Nous encourageons la collaboration avec / entre les bénéficiaires, les familles, le personnel, les partenaires et leurs divers réseaux afin de favoriser les échanges et l'entraide.

Adaptation

Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue et offrons un environnement propice à l'inventivité, à l'innovation en favorisant et valorisant la prise d'initiative. Nous promouvons la recherche de solutions évolutives adaptées à la réalité.

Les axes stratégiques de la Sgipa

Partager notre vision, repenser nos valeurs et clarifier notre mission nous ont permis ensuite de poser les 10 axes stratégiques sur lesquels la fondation va pouvoir s'appuyer pour définir nos objectifs opérationnels et orienter notre développement ces 10 prochaines années (horizon 2030), avec toujours comme priorité, l'optimisation de la prise en charge de nos bénéficiaires en favorisant leur autodétermination.

Nous sommes heureux de pouvoir partager ces axes stratégiques avec vous dans ce rapport d'activité. Leur mise en œuvre fera l'objet d'une révision dans nos prochaines publications.

Notre environnement

- Renforcer notre identité pour une visibilité accrue, un positionnement clair et une adhésion renouvelée des différents acteur·trice·s au développement de la fondation.
- Développer les partenariats, les synergies et le travail en réseau en profitant de l'ancrage géographique de la Sgipa et de la diversité de ses prestations.
- Assurer la mise en place de mesures permettant de réduire notre impact environnemental et d'accroître la responsabilité institutionnelle et individuelle en matière de durabilité.

Notre engagement participatif

- Contribuer au développement des métiers d'accompagnement et des compétences des professionnel·le·s encadrant·e·s en tenant compte des nouvelles pratiques et des problématiques émergentes.
- Promouvoir le développement d'une offre attractive favorisant l'intégration et répondant à l'évolution de l'environnement extérieur (socio-économique, technologique, etc.), des personnes et de leurs besoins spécifiques.
- Incarner l'autodétermination en impliquant les bénéficiaires dans l'élaboration des projets individuels et en saisissant les opportunités de partenariat avec le réseau.

Nos priorités en matière de gestion

- Promouvoir un management collaboratif et responsabilisant qui implique également les bénéficiaires et les collaborateur·trice·s.
- Encourager la collaboration et les échanges intersectoriels afin de construire un référentiel commun, de mutualiser les connaissances, de renforcer la transversalité et d'améliorer la qualité des prestations.

Nos ressources

- Assurer le maintien et le développement qualitatif et quantitatif de nos prestations par la préservation et la diversification de nos sources de financement.
- Offrir à nos bénéficiaires et à nos collaborateur·trice·s des infrastructures et des équipements adaptés favorisant la réalisation des objectifs.

Projet de surélévation : image de synthèse d'un des deux bâtiments du site de Conches surélevé.

progression des projets immobiliers de la Sgipa

Les projets immobiliers, annoncés dans le dernier rapport d'activité de la fondation, ont pu franchir de nombreuses étapes de développement en 2019.

Le chantier de la résidence Cèdre a pu se poursuivre en suivant le planning prévu pour pouvoir accueillir dès la fin de l'année 2020, 22 personnes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes en situation de vieillissement et 11 personnes plus autonomes. Les efforts pour rechercher des fonds additionnels pour le financement de cette résidence se sont poursuivis.

Pour la surélévation des bâtiments du site de Conches, ce sont l'élaboration du projet architectural, la définition du concept pédagogique pour la réunification de l'École Sgipa sur un seul lieu, ainsi que la rédaction et la dépose de la demande d'autorisation de construire préalable qui ont mobilisé les équipes.

Progression du chantier pour la résidence Cèdre
Les travaux de la résidence Cèdre entamés en 2018, ont suivi leur cours dans les temps et ne laissent pour le moment supposer aucun retard. En novembre 2019, s'est tenu le traditionnel bouquet de chantier marquant la fin des travaux de gros œuvre et la mise hors d'eau du bâtiment.

Un groupe de travail du secteur Hébergements a, en parallèle, entamé un travail de fond sur le fonctionnement de la résidence et l'identification de ses futur·e·s locataires. La mise à disposition de cette nouvelle structure aura un effet domino sur l'ensemble des autres lieux de vie de la Sgipa et favorise le développement de partenariats avec diverses institutions afin de faciliter l'inclusion des futur·e·s résident·e·s dans la vie du quartier.

La fin des travaux est prévue pour l'automne 2020 pour une occupation dès fin 2020.

Concepts et autorisations pour le projet de surélévation
Si le projet de regroupement de l'École Sgipa sur un seul lieu a toujours été envisagé une contrainte immobilière l'a rendu encore plus pertinent. Les bâtiments actuellement occupés par l'École sur le site de de Carouge par les cycles 2 et 3 sont soit trop vétustes, soit amenés à court terme à être affectés à une autre utilisation par la ville de Carouge.

En devenant propriétaire en 2018 des bâtiments du site de Conches qu'elle louait auparavant à l'État, la fondation Sgipa a pu développer le projet de réunification de l'École Sgipa sur ce site, en profitant d'y inclure l'optimisation des bâtiments actuels datant des années 70. Afin de pouvoir mener ce projet à bien, un comité de pilotage a été constitué pour préparer les différentes étapes du projet et déposer la demande d'autorisation de construire préalable auprès du Département du territoire.

Au moment d'écrire ces lignes, cette autorisation vient d'être octroyée et le projet va pouvoir en 2020 se poursuivre avec la planification des étapes de chantier et le lancement de la recherche de fonds nécessaire à la réalisation du projet.

Les deux bâtiments de Conches seront chacun surélevés d'un étage afin de disposer de l'espace nécessaire pour l'accueil des élèves des trois cycles. Quant à la rénovation des locaux existants elle permettra d'offrir plus de souplesse dans l'utilisation des surfaces en fonction des besoins dans le temps et l'espace.

Il est également prévu à cette occasion de regrouper les services administratifs et de support sur un seul étage et de procéder à une refonte des aménagements extérieurs pour faciliter l'accueil des nouveaux élèves tout en préservant la nature du terrain. Au vu des délais encourus pour l'octroi de la demande définitive d'autorisation de construire, le chantier devrait pouvoir débuter en automne 2020 pour une livraison des bâtiments fin 2021.

La Sgipa a besoin de vous !

Afin de compléter le financement de la construction de la résidence Cèdre et de la surélévation du site de Conches, la Sgipa fait appel à la générosité de ses ami·e·s, partenaires et soutiens potentiels. Tous les dons reçus en 2020 seront affectés à ces deux projets importants pour l'avenir de la fondation.

Coordonnées bancaires
Si vous souhaitez, vous aussi, soutenir ces actions, vous pouvez faire un don à la Sgipa, déductible d'impôts.

Fondation Sgipa
Banque Cantonale de Genève
Mention : don
CH11 0078 8000 0502 9890 9

Interview de Bahram Bani Hachemi, architecte du projet de surélévation

Le bureau angledroit Architectes SA a été fondé en 1999 par Bahram Bani Hachemi, Marc Van Paemel et Nicholas Plan. Les 3 associés sont entourés aujourd'hui d'une petite équipe complétée par une architecte et 2 dessinateurs en bâtiment.

Leur travail englobe l'ensemble de la conception et de la réalisation d'ouvrages de petites à moyennes tailles afin d'accompagner le Maître d'Œuvre dans les différentes étapes des études et de la construction.

Bahram Bani Hachemi et sa collaboratrice Vânia Simões sont les 2 responsables du projet de surélévation des bâtiments de la Sgipa.

Bahram Bani Hachemi et Vânia Simões
Architectes responsables du projet de surélévation

Comment avez-vous abordé le projet de surélévation des bâtiments de Conches et leur environnement?
La particularité du site est essentielle.

Les deux pavillons sont implantés dans un environnement de verdure de grande qualité que nous voulons conserver, voire mettre en valeur par une construction «discrète» se mêlant à cette ambiance.

La volonté a tout de suite été de conserver l'image architecturale des bâtiments existants, caractéristique de son époque, et de différencier les façades des surélévations pour donner une identité d'ensemble aux 2 bâtiments à surélever.

Quel est le concept de surélévation retenu? Comment intègre-t-il et fait-il évoluer la structure existante?
Le programme s'affine en destinant le Pavillon 1 uniquement à l'instruction et le Pavillon 2 aux ateliers de l'École, à l'administration et à un atelier du pôle Espaces verts.

Sur le plan technique, typologique et économique, nous optons pour la superposition des éléments porteurs, des circulations et des espaces servants. Cela autorise une souplesse des matériaux choisis et répond parfaitement au programme demandé.

La superposition des porteurs permet une descente des charges supplémentaires directement sur les fondations existantes et ainsi une économie de matériaux et de poids.

Nous choisissons le bois comme matériau principal pour notre surélévation.

Nous privilégions une construction légère et de type sèche pour mettre en place rapidement les éléments du gros-œuvre afin d'être «hors d'eau et hors air» durant la période de non-occupation des locaux.

Un système mixte porteurs vertical en béton combiné avec une charpente en bois est en train d'être mis en place conjointement avec les ingénieurs.

Nous privilégions une isolation périphérique de la surélévation pour optimiser non seulement l'indice énergétique mais aussi pour permettre une lecture pédagogique des structures visibles à l'intérieur des locaux.

Nous favorisons de grandes façades vitrées s'opposant aux verticalités des bâtiments existants et nous les protégeons d'un ensoleillement direct par la mise en place de clairevoies rythmées et balancées selon la courbe solaire du lieu.

Cet ensemble de clairevoies verticales en bois et de façades vitrées se veut comme un camouflage se reflétant dans cet environnement vert et boisé.

Nous soulignons et protégeons la surélévation par un avant-toit et qui affine également les bords de toit.

Enfin, nous végétalisons les toitures pour accentuer l'intégration des surélévations dans le site.

Exposition présentée au siège des SIG au Lignon.

la fondation

exposition itinérante «une journée avec moi à la sgipa»

Dans le cadre de son 60e anniversaire, la Sgipa avait préparé en 2018 une exposition de photographies sur le quotidien de 3 bénéficiaires de la fondation, représentatifs de chaque secteur d'activité: École, Ateliers et Hébergements.

Le reporter-photographe Demir Sönmez avait en effet suivi Jonathan Ferreira, Marie-Noëlle Imbert et Andrea Baumberger dans leurs activités quotidiennes afin d'offrir un autre regard sur la vie de la fondation. Une dernière série d'images portait sur la Journée sportive du 60e, qui a accueilli plus de 400 personnes au Centre sportif de Sous-Moulin en juin 2018.

À la suite du vernissage de l'exposition lors de la fête du 60e anniversaire en septembre 2018, les clichés ont été proposés à différents partenaires de la fondation.

Durant le mois de mars 2019, ils ont donc été présentés au siège des SIG au Lignon. L'objectif était ici de faire découvrir plus personnellement l'univers de la Sgipa aux collaborateur·trice·s des SIG. Certain·e·s d'entre eux·elles côtoient en effet quotidiennement les collaborateur·trice·s en emploi adapté du pôle Espaces Verts de la fondation qui est présent sur la Step d'Aïre. Une des équipes du pôle s'occupe de l'entretien du terrain sur place, ainsi que sur plusieurs autres sites des SIG.

C'est ensuite à la cafétéria publique du site Bachet-de-Pesay des TPG que l'exposition a été présentée pendant deux semaines en mai 2019. À cette occasion tou·te·s les employé·e·s du site et aussi les visiteur·euse·s et utilisateur·trice·s de la cafétéria ont pu découvrir les clichés. Afin de promouvoir l'événement, une vidéo promotionnelle a aussi été diffusée dans les bus et trams du réseau TPG.

En 2020, l'exposition continuera son parcours auprès d'autres partenaires, pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter régulièrement la page «Actualités» de notre site internet.

formations pour le personnel

Interview de Laurence Stow, responsable ressources humaines

Laurence Stow
Responsable ressources humaines

Quelles formations spécifiques ont été proposées au personnel de la Sgipa cette année et dans quel but?

Formation de sensibilisation à l'accompagnement

L'École Sgipa offre à ses élèves des opportunités de stage dans les différents secteurs du monde du travail afin de leur permettre de se familiariser avec l'univers professionnel et de préparer leurs projets professionnels. Au sein de la Sgipa, des collaborateur·trice·s exercent différentes professions telles que les métiers de la restauration, de l'entretien ou administratifs et étaient prêt·e·s à accueillir des élèves et à leur permettre de découvrir leurs différentes professions. L'objectif de cette formation conçue sur mesure avec l'ARPIH était donc d'apporter à ces collaborateur·trice·s les connaissances et les outils leur permettant d'offrir un encadrement adapté aux besoins spécifiques de nos stagiaires.

Formation pour nos cadres intermédiaires

Ce programme de formation, également conçu sur mesure, et dispensé par un prestataire externe est suivi par l'intégralité de nos cadres intermédiaires et se présente sous forme de 6 modules, portant sur les différents thèmes du management (compétences organisationnelles, dynamique d'équipe, intelligence émotionnelle etc.).

La réorganisation de notre secteur Ateliers a engendré la création de 11 postes de cadres intermédiaires qui ont été pourvus à l'interne et à l'externe. Nous souhaitions apporter à ces collaborateur·trice·s nouvellement en poste un accompagnement et un soutien dans leur prise de fonction. Cette formation a été étendue à l'ensemble de nos cadres intermédiaires afin de fournir à tou·te·s un socle et un langage communs autour des compétences-clés du management.

Mutuelle de formation en accompagnement structuré

Le point de départ a été le constat partagé par 5 fondations (Aigues-Vertes, Clair Bois, Fondation Ensemble, Foyer-Handicap et la Sgipa) d'un besoin commun d'apporter à nos collaborateur·trice·s des connaissances et des outils pour pouvoir mieux accompagner et encadrer nos bénéficiaires présentant des troubles du spectre autistique (TSA).

Une étude préalable des besoins a permis de construire l'offre de formation de la Mutuelle de formation, qui est aujourd'hui en place. Cette formation transinstitutionelle a également pour objectif de favoriser les échanges d'expérience entre les collaborateur·trice·s de nos différentes institutions.

Quels intérêts ont-elles pour les collaborateur·trice·s et les bénéficiaires?

Formation de sensibilisation à l'accompagnement

Nous avons été enchantés de constater avec quel enthousiasme nos collaborateur·trice·s participant à ce programme de formation se sont investi·e·s, non seulement dans la formation elle-même, mais également dans l'accueil qu'ils·elles ont offert à nos stagiaires sur leurs lieux de travail et dans la découverte de leurs professions.

Formation pour nos cadres intermédiaires

Cette formation, qui se terminera en 2020, permettra d'apporter à tou·te·s nos cadres intermédiaires une vision institutionnelle commune autour des valeurs et des compétences nécessaires au management d'équipe.

Mutuelle de formation en accompagnement structuré

Ces formations, adaptées à nos réalités du terrain, nous permettent d'offrir à nos bénéficiaires un encadrement de qualité correspondant à leurs besoins.

Ces formations sont-elles vouées à perdurer ou évoluer?

Ces formations vont pouvoir être reconduites. Pour les deux premières, cela se fera sous forme ponctuelle. La troisième, elle, est destinée à être pérennisée sur plusieurs années et fera l'objet d'adaptations en termes de contenu et de fréquence en fonction de l'évolution du besoin.

Interview de collaborateur·trice·s

Manuela Ventura
Employée de cafétéria sur le site de Conches

Qu'avez-vous pensé de la formation encadrante?

Cette formation était très intéressante, accessible, adaptée et facile dans la compréhension des informations. J'ai aimé la dynamique du groupe, il y avait de bonnes interactions entre les différentes personnes.

La formation vous a-t-elle apporté de nouvelles compétences?

La formation m'a permis d'acquérir plus d'aisance, d'être davantage à l'écoute de l'autre, ma méthode de travail a évolué. J'ai été sensibilisée à l'importance dans la relation vers autrui, à être davantage à l'écoute de leurs besoins. J'ai pris conscience que chaque personne est différente et par conséquent chacun·e à des besoins différents, ce qui m'amène à adapter ma posture professionnelle selon la personne que j'ai en face de moi.

Qu'est-ce qui vous a motivé·e à encadrer un·e stagiaire?

Tout d'abord pour me sentir utile. Le fait d'apporter quelque chose est très valorisant. Quand je les vois content·e·s d'avoir accompli leur stage entier, je me sens heureuse. Le fait qu'ils·elles apprennent des choses me permet d'apprendre également (c'est du donnant-donnant). Je suis sensible à ce que tout le monde ait le droit d'apprendre et il faut donner la chance à tou·te·s. J'aime transmettre mon savoir-faire.

Comment se déroulait l'encadrement de vos premier·ère·s stagiaires avant la formation?

Dans l'ensemble ça se passait bien mais il est vrai qu'il me manquait certaines bases et compétences que j'ai pu acquérir aujourd'hui grâce aux expériences accumulées et à cette formation.

Quelle évolution/quels changements l'encadrement du·de la stagiaire a-t-il créé dans votre vie professionnelle?

Je me sens plus compétente. Cela me donne plus d'assurance. Je me sens plus à l'aise d'accueillir des stagiaires, moins stressée, je me pose moins de questions avant que l'élève vienne faire son stage chez moi.

J'arrive mieux à me positionner face à des gestions de crises, de conflits et surtout à mieux appréhender certains comportements qui pouvaient auparavant me faire peur.

Cyril Simonutti
Cuisinier à la résidence Corbillettes

La formation vous a-t-elle apporté de nouvelles compétences ?
La formation m'a apporté des compétences au niveau de la communication, m'a appris à être plus limpide dans mes intentions, à mieux écouter les attentes de chacun·e, à donner un sens aux actions.

Qu'est-ce qui vous a motivé·e à encadrer un·e stagiaire ?
Ma motivation à encadrer un·e stagiaire était de pouvoir partager mon expérience, transmettre un savoir, une technique particulière, de faire découvrir de nouvelles saveurs ou recettes et voir l'évolution du·de la stagiaire en temps réel.

Comment s'est déroulé l'encadrement de votre premier·ère stagiaire ?
L'encadrement s'est bien passé, sans problèmes particuliers. Il nous faudra encore affiner les échanges avec l'enseignant·e référent·e afin d'avoir toutes les informations utiles à l'encadrement dès le début.

Quelle évolution / quels changements l'encadrement du·de la stagiaire a-t-il créé dans votre vie professionnelle ?
Pas vraiment de changement suite à l'encadrement du·de la stagiaire dans ma vie professionnelle, hormis des préparations pour assurer le confort et la sécurité des stagiaires et résident·e·s.

Il a fallu anticiper et prévoir les risques, informer le·la stagiaire des dangers éventuels : éclaboussures, couteau qui ripe, glissade suite à un sol encombré…

J'ai aussi appris à préparer un poste de travail adapté afin de se faciliter la tâche et de prévenir des éventuels maux de dos, de pieds, de pouvoir minimiser les pas pour s'économiser et surtout canaliser son énergie.

Jocelyne Lachavanne
Secrétaire au cycle 1 et chargée de l'accueil clientèle

Qu'avez-vous pensé de la formation encadrante ?
La formation était adaptée aux participant·e·s, à nos besoins et avec des exercices théoriques, pratiques. Nous avons pu travailler en groupe et mettre à profit les compétences de chacun·e. J'ai particulièrement apprécié l'interaction avec les formateur·trice·s et participant·e·s.

La formation vous a-t-elle apporté de nouvelles compétences ?
La formation m'a appris à adapter mon mode de communication et à ajuster la nature et le rythme du travail en fonction de chaque stagiaire.

J'ai pris connaissance d'outils à mettre à disposition du·de la stagiaire, afin qu'il·elle puisse effectuer son travail dans les meilleures conditions.

Qu'est-ce qui vous a motivé·e à encadrer un·e stagiaire ?
Je souhaitais adopter les bons réflexes et développer mon empathie en apprenant à prendre connaissance des besoins du·de la stagiaire, des difficultés qu'il·elle peut connaître et à tenir compte de son parcours.

Comment s'est déroulé l'encadrement de votre premier·ère stagiaire ?
L'encadrement s'est bien passé, j'ai pu appliquer ce que j'ai appris lors de cette formation.

J'ai bien encadré ma stagiaire, essayé de faire en sorte qu'elle se sente en confiance. J'ai tenu compte de ses attentes, lui ai expliqué en quoi consistait le travail de secrétariat.

Quelle évolution / quels changements l'encadrement du·de la stagiaire a-t-il créé dans votre vie professionnelle ?
Cela m'a permis de présenter la profession à quelqu'un. J'ai eu beaucoup de plaisir à la voir découvrir et maîtriser des tâches nouvelles et diversifiées.

Interview des élèves stagiaires

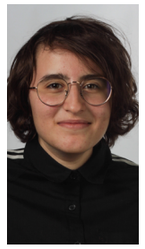

Cassandre Aziri
Stage d'aide à la cafétéria

Lysa Kohler
Stage d'aide au secrétariat

Sudha Pastanella
Stage d'intendance et d'encadrement en résidence

Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce stage ?
Cassandre Aziri : Lorsque j'ai entendu qu'il y avait un stage d'aide en cuisine, cela m'a intéressée, j'aime la cuisine. Je voulais donc cuisiner.

Lysa Kohler : J'avais envie d'essayer de travailler dans l'administratif.

Sudha Pastanella : Mon souhait pour le futur, est de prendre soin des personnes qui ont besoin d'aide, d'écoute et d'attention.

Ma maman et moi avons demandé à la doyenne du cycle 3, Mme Béguin s'il y avait une possibilité de faire un stage en dual dans une des résidences de la Sgipa, auprès des résident·e·s.

À quoi ressemble une journée de stage ?
C.A : Une journée là-bas était plutôt courte pour moi, on travaillait de 10h à 14h.

Donc 10h-11h nettoyage vaisselle, WC, etc.
11h-12h réchauffement des plats au four.
12h-12h15 (selon le nombre de personnes présentes) service.
12h15-13h repas.
13h-13h50 nettoyage vaisselle, tables, sol, etc.

L.K : J'écrivais des e-mails, mettais à jour les listes de contacts pour les changements d'adresse, j'ouvrais le courrier, le distribuais et aidais à la réception.

S.P : J'ai eu 2 expériences en dual, la première dans l'intendance 3 fois par semaine et la deuxième avec les éducateur·trice·s 1 fois par semaine.

Ma première expérience a été de faire le ménage dans la résidence Colladon, sous la responsabilité d'Amanda. Dès mon arrivée à 7h du matin, nous prenions un thé pendant qu'elle m'expliquait les tâches à faire.

Je devais panosser, faire la poussière dans les chambres, je changeais les draps des lits, je pliais les vêtements des résident·e·s, etc.

Ma deuxième expérience a été avec les éducateur·trice·s et les résident·e·s.

Dès mon arrivée à 16h, j'étais avec les éducateur·trice·s nous attendions l'arrivée des résident·e·s. Quelques fois, j'accompagnais un·e éducateur·trice avec un·e résident·e pour faire des courses pour le repas du soir.

Parfois, avec les résident·e·s, nous aidions les éducateur·trice·s pour préparer à manger, puis nous prenions le repas tou·te·s ensemble.

Est-ce que vous constatez un changement dans votre manière de travailler depuis que vous avez effectué ce stage ? Si oui, lequel ?
C.A : Oui en effet, avec mes nouvelles compétences en nettoyage, je peux aider plus efficacement à la maison, nettoyer les toilettes, laver le sol, passer l'aspirateur, etc.

L.K : Oui je me sens plus à l'aise pour envoyer des e-mails, je sais encore mieux classer et organiser les choses.

Quelles sont vos prochaines étapes après le stage ?
C.A : Je ne sais pas, vu que je ne suis pas fan de nettoyage, ce métier n'est pas fait pour moi et donc je ne continuerai pas dans cette voie.

L.K : Je vais faire des stages dans d'autres secteurs d'activités.

S.P : Depuis que j'ai effectué ce stage, que j'ai beaucoup aimé, j'aimerais bien pouvoir découvrir plus de choses dans ce domaine. Ma prochaine étape sera un stage à la fondation Clair Bois, puis pouvoir rejoindre le Centre de formation pré-professionnelle (CFPP).

formation dans le domaine de l'enseignement spécialisé

Marc Chapelle
Directeur du secteur École

La formation DAS-DomES (DAS dans le Domaine de l'enseignement spécialisé) a été mise en place sous l'impulsion de différentes institutions, dont la Sgipa, suite au constat que les personnes employées comme enseignant·e·s spécialisé·e·s, parfois depuis plusieurs années, si ce n'est des décennies, n'avaient pas, malgré un diplôme en sciences de l'éducation, le diplôme légitime pour exercer leur profession.

À Genève, ce problème était partagé par toutes les institutions de l'enseignement spécialisé, publiques et privées. En effet, jusqu'à la mise en place d'un Master en enseignement spécialisé (MESP) à l'Université de Genève en 2011, le seul titre reconnu était le diplôme d'une haute école de pédagogie (HEP), qui n'existait pas dans le canton. Les seules personnes habilitées à enseigner à Genève dans des structures d'enseignement spécialisé étaient donc les personnes ayant effectué une formation aux HEP de Lausanne ou de Fribourg.

Pour parer à ce problème, le Service médico-pédagogique (désormais OMP) employait des personnes au bénéfice d'une licence mention enseignement (LME), qui préparait les enseignant·e·s à travailler dans le primaire, qu'ils·elles complétaient par une formation interne, appelée «spécialisation», mais qui n'avait aucune légitimité certificative ni légale.

Difficile cependant de demander à des enseignant·e·s, en place depuis de nombreuses années, et ayant un parcours de formation de type Master en sciences de l'éducation ou proche, d'entreprendre un master en enseignement spécialisé, qui demanderait beaucoup de temps et d'énergie, alors qu'ils·elles peuvent d'ores et déjà faire valoir une longue expérience. Nous avons donc demandé à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de mettre en place une formation complémentaire, reconnue académiquement, donnant une équivalence, reconnue au moins sur le plan cantonal, à ces enseignant·e·s.

Le formation DAS-DomES a ainsi été créée en collaboration avec la Direction générale de l'Office médico-pédagogique (OMP) et l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER). Elle est proposée par l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants (IUFE) de l'Université de Genève et est destinée à des personnes qui sont employées en tant qu'enseignant·e spécialisé·e dans le canton de Genève. Ce diplôme certifie l'acquisition de compétences professionnelles de base dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Il représente ainsi une plus-value importante à la fois pour les employé·e·s titulaires du DAS, les employeurs et les élèves.

La démarche fût longue, mais en février 2019 la formation a débuté pour une durée de 3 ans et regroupent des enseignant·e·s de l'OMP, de l'École La Voie Lactée, de l'École de l'Arc, de Clair-Bois, de la Fondation Ensemble et 10 enseignant·e·s de l'École Sgipa.

Interview d'enseignant·e·s

Virginie Uldry
Enseignante spécialisée au cycle 3

Que représente pour vous la formation DAS ?
Une opportunité d'enrichir ma pratique professionnelle à travers de nouveaux apports théoriques, pratiques et d'échanges avec de nombreux·ses professionnel·le·s évoluant dans différents milieux du secteur spécialisé, et une possibilité de rester qualifiée sur le marché de l'emploi.

Qu'est-ce qui vous a motivé·e à suivre cette formation ?
Diplômée des Sciences de l'Éducation, je me suis spécialisée dans mon cursus universitaire dans l'éducation spéciale et l'éducation cognitive afin de pouvoir enseigner dans le spécialisé. Toutefois, depuis l'avènement du Master en Enseignement spécialisé, mon diplôme n'est plus reconnu sur le marché de l'emploi. Intégrer ce DAS était donc important afin d'obtenir un titre reconnu dans le domaine professionnel dans lequel j'évolue depuis si longtemps. De plus, il m'importe de rester dans un mouvement de remise en question et d'évolution à travers la découverte de nouveaux concepts, moyens et autres potentiels enrichissements professionnels.

Cette formation vous permet-elle de transférer de nouvelles compétences acquises pour l'exercice de votre métier ?
La formation est pensée pour qu'il y ait en permanence ce rapport entre le monde académique et notre pratique professionnelle, autrement dit ce lien entre théorie et pratique. La majorité des travaux universitaires exige la mise en place de projets, de séquences didactiques, d'échanges sur le terrain. Cela permet de mettre en place et d'expérimenter différents dispositifs, et de constater la progression de notre savoir, de nos idées, de notre perception des besoins des élèves et les moyens à penser et développer pour adapter au mieux notre pratique aux élèves.

Au terme de la formation quelle évolution/quels changements espérez-vous constater dans votre vie professionnelle ?
Les enjeux de l'enseignement et l'importance de la mission éducative et formatrice de l'école montrent qu'il est essentiel de rester dans une dynamique de réflexion et de perfectionnement pour réellement penser nos pratiques. J'espère ainsi être encore mieux outillée au terme de la formation pour pouvoir répondre au mieux aux besoins de mes élèves et offrir un cadre permettant à chacun·e d'avancer.

Il est essentiel de rester dans une dynamique de réflexion et de perfectionnement pour réellement penser nos pratiques.

Sophie Schorno
Enseignante spécialisée
au cycle 1

Que représente pour vous la formation DAS ?
Ma formation de base est un Master en Éducation Spéciale, dans lequel l'accent est fortement mis sur le travail en individuel avec un·e élève, et principalement sur des aspects cognitifs et métacognitifs. Or, le métier d'enseignant·e consiste à travailler avec un groupe classe, et donc à gérer l'hétérogénéité des niveaux des élèves. Mais enseigner c'est aussi planifier, ce qui signifie, entre autres, faire référence à un plan d'étude, et fixer des objectifs. La formation DAS est pour moi l'opportunité de compléter ma formation de base qui n'est pas celle d'enseignant·e.

Qu'est-ce qui vous a motivé·e à suivre cette formation ?
L'importance que j'accorde à la formation en général. On ne s'improvise pas dans un métier. Cela requiert des compétences. J'en ai acquis une bonne partie je pense dans ma formation initiale, mais je constatais qu'il me manquait tout le versant de la planification, de la gestion du groupe classe avec tout ce que cela engendre, et une mise à jour sur les contenus didactiques. Ma motivation à suivre cette formation, c'est également de savoir ce que je fais et pourquoi je le fais. Les apports théoriques et les recherches en enseignement spécialisé nous éclairent dans ce domaine et nous donnent des arguments pour mettre en place et défendre nos pratiques professionnelles.

Cette formation vous permet-elle de transférer de nouvelles compétences acquises pour l'exercice de votre métier ?
Oui ! C'est d'ailleurs l'une des richesses de cette formation, c'est qu'elle se fait en emploi. Tout est applicable directement et au quotidien dans notre travail. Dans le cadre des cours de didactique des disciplines, nous avons dû mettre en place des séquences d'enseignement avec nos élèves. Nous avons aussi travaillé la pédagogie par projet et avons dû mettre en œuvre un projet cette année avec un groupe classe. D'autres projets réunissant tous les groupes du cycle 1 se sont également mis en place suite aux enseignements que nous avons suivis et à la volonté et l'implication de certains et certaines collègues.

Au terme de la formation quelle évolution/quels changements espérez-vous constater dans votre vie professionnelle ?
À l'heure actuelle, peu de personnes sont au bénéfice de la formation d'enseignant·e spécialisé·e au sein de l'École Sgipa, car elle est relativement nouvelle sur le canton de Genève. Au terme de ce DAS, nous serons un nombre plus important à avoir été formé·e·s en enseignement spécialisé. J'espère qu'il y aura une reconnaissance de l'expertise de toutes celles et ceux qui ont suivi une formation dans ce domaine, et que plus d'importance sera accordée à l'enseignement et à ses contenus.

Camp du cycle 1 à Montreux et au col de Jaman.

évolution du secteur Ateliers

Le secteur Ateliers a été restructuré en 2019, avec la création de 11 pôles d'activité regroupant les 17 ateliers de la fondation en fonction de la nature des activités proposées. Cette nouvelle organisation a permis de mettre en place la dévolution des responsabilités et le développement de synergies opérationnelles en nommant des responsables de pôle en contact direct avec le terrain. Cette nouvelle organisation a aussi permis l'adaptation de l'offre des ateliers à l'évolution du marché du travail et aux volontés exprimées par les collaborateur·trice·s en emploi adapté avec par exemple l'ouverture d'un nouveau pôle Restauration qui entrera en action en 2020.

À cette occasion, nous avons souhaité donner la parole à trois responsables de pôles ayant récemment rejoint la Sgipa et vécu de l'intérieur l'évolution du secteur.

Interview de responsables de pôles

Bernard Winter
Responsable du pôle Bois

Qu'est-ce qui vous a fait choisir la Sgipa ?
L'institution a bonne réputation pour la prise en charge et l'accompagnement des bénéficiaires. Elle propose également de bonnes conditions de travail pour les encadrant·e·s. Le poste de responsable du pôle Bois me permet d'exercer les différents métiers pour lesquels je suis formé et dans lesquels j'ai exercé, dont comptable, charpentier, maître socioprofessionnel (MSP).

Comment décririez-vous votre rôle ?
Je le vois comme un rôle de facilitateur. Transmission d'informations à travers les strates afin que les enjeux soient compris par tou·te·s, accompagnement des ateliers et des encadrant·e·s pour qu'ils·elles puissent travailler de manière sereine et positive. Questionnement perpétuel pour améliorer les pratiques de travail.

Je vois le changement comme une opportunité. Mon rôle est de comprendre et de transmettre les enjeux du changement pour l'accompagner et en faire ressortir les aspects positifs.

Quel est votre objectif premier ?
Favoriser le bien-être au travail. Cela passe par la compréhension des enjeux, la transparence dans les décisions, la fixation d'objectifs communs, des outils de travail adaptés et des relations personnelles et professionnelles respectueuses.

Qu'est-ce qui a motivé la création / l'évolution de votre pôle ?
Le regroupement par type d'activité, la mise en réseau des pratiques et connaissances.

Comment concevez-vous le changement dans l'exercice de votre métier ?
Je vois le changement comme une opportunité. Mon rôle est de comprendre et de transmettre les enjeux du changement pour l'accompagner et en faire ressortir les aspects positifs.

À quoi ressemblent vos prochaines étapes ?
Recherche de solutions pour améliorer le fonctionnement existant. Échange avec les autres pôles pour favoriser la transversalité et la mise en commun d'outils de travail. Projection vers l'avenir.

Luc Scheibler
Responsable du pôle Restauration

Qu'est-ce qui vous a fait choisir la Sgipa ?
La vie ! Étant à la recherche d'un nouveau challenge professionnel, je suis tombé sur une annonce de la Sgipa pour un poste de maître socioprofessionnel (MSP) tournant. À ce moment-là, c'est l'idée de découvrir de nouveaux métiers dans un contexte ou le travail accompagne des personnes atteintes dans leur santé vers l'autodétermination. De plus, je trouvais le projet d'accompagnement pluridisciplinaire (psychologue, sport, appuis pédagogiques) intéressant et centré sur le bien-être de la personne.

Comment décririez-vous votre rôle ?
Pour l'instant, mon rôle consiste à développer un pôle Restauration au sein des ateliers de production adaptée de la Sgipa. Pour ce faire, je dois répondre à deux objectifs principaux: proposer des formations liées aux métiers de la restauration aux collaborateur·trice·s en emploi adapté, et dans le même temps, permettre à la fondation de s'ouvrir vers l'extérieur en gagnant en visibilité.

Quel est votre objectif premier ?
En lien avec le contexte socio-politique actuel, qui tend à viser l'inclusion, je souhaite développer un projet novateur s'inscrivant dans l'évolution de notre société et répondant aux attentes des collaborateur·trice·s en emploi adapté et aux besoins de la fondation.

Je souhaite développer un projet novateur s'inscrivant dans l'évolution de notre société et répondant aux attentes des collaborateur·trice·s en emploi adapté et aux besoins de la fondation.

Qu'est-ce qui a motivé la création / l'évolution de votre pôle ?
D'une part, le souhait de collaborateur·trice·s en emploi adapté et d'élèves de l'École Sgipa de se former aux métiers de cuisine et de service.

D'autre part, la volonté de la fondation de proposer de nouvelles prestations et de s'ouvrir sur l'extérieur.

Comment concevez-vous le changement dans l'exercice de votre métier ?
Nécessaire, toutefois il doit s'expliciter, s'anticiper, s'organiser et s'accompagner.

À quoi ressemblent vos prochaines étapes ?
En attendant de trouver le financement nécessaire pour la mise en place du pôle Restauration, il me faut finaliser les plans de formation des métiers de serveur·euse·s et cuisinier·ère·s, rechercher un lieu adapté à la production culinaire, afin de commencer à constituer une équipe, en vue de l'ouverture du restaurant d'application.

En parallèle je dois développer un processus d'accompagnement pour la mise en place de stages externes, ceci afin de proposer cette prestation inclusive aux bénéficiaires intéressé·e·s par une expérience dans l'économie primaire.

David Damond
Responsable du pôle Électromécanique

Qu'est-ce qui vous a fait choisir la Sgipa?
Je travaillais déjà dans une entreprise sociale avant d'arriver à la Sgipa. Après presque vingt ans dans celle-ci, j'avais envie de découvrir d'autres entreprises dans le même domaine d'activité, mais avec une prise en charge différente des bénéficiaires et d'autres problématiques.

Comment décririez-vous votre rôle?
Je dirais que, par l'isolement physique des ateliers et les types d'activités différents de chacun des pôles, on est un peu comme un responsable de petites PMEs qui se seraient regroupées en un consortium.

J'ai une grande liberté dans le fonctionnement de mon pôle, avec les mêmes problématiques que des entreprises classiques: gestion d'équipe, démarchage clients, organisation et planning de la production.

Quel est votre objectif premier?
Les bénéficiaires, car ce sont la raison d'être du pôle. Pouvoir leurs fournir des travaux intéressants, en adéquation avec leurs compétences, et qu'ils·elles puissent développer ces compétences dans un environnement stimulant.

Il faut souvent se remettre en question et ne pas considérer des travaux ou des façons de faire comme immuables.

Qu'est-ce qui a motivé la création / l'évolution de votre pôle?
Nous devons évoluer avec les travaux qui sont réalisés dans notre région.

Ces dernières années, l'atelier s'était spécialisé dans les travaux d'assemblages mécaniques, principalement des travaux de sous-traitance pour des industries.

Suite à la disparition progressive de ceux-ci, il a fallu évoluer vers d'autres types d'activités, tout en essayant de rester dans une ligne concrète, pour laquelle nous avons le savoir-faire et l'équipement nécessaire.

Les travaux électriques que nous réalisons aujourd'hui sont principalement destinés au secteur du bâtiment, peu dé-localisable.

Comment concevez-vous le changement dans l'exercice de votre métier?
C'est une obligation. Si on a pu l'anticiper, ça se passe au mieux, mais ce n'est pas toujours ce qui arrive. Dans ces cas-là, il y a toujours une phase un peu floue, avec de l'incertitude, jusqu'à ce que l'on ait redéfini la direction qu'on aimerait prendre et vers quel type d'évolution et but on veut tendre.En faisant le maximum pour que cette évolution soit positive.

L'encadrement doit vraiment faire attention à la manière dont il communique les changements importants impactant le pôle, pour que ceux-ci soient bien compris par tou·te·s les bénéficiaires. Il faut s'assurer que tou·te·s aient compris les causes ou les nécessités de ces changements. C'est aussi pour cette raison qu'il faut souvent se remettre en question et ne pas considérer des travaux ou des façons de faire comme immuables.

À quoi ressemblent vos prochaines étapes?
Le début de l'année a été riche en changements pour mon pôle: ma prise de poste, le renouvellement d'un encadrant; changement des types de travaux.

Les prochaines étapes seront aussi, je pense, surtout dictées par les exigences des activités que nous aurons pu démarcher.

La 1re à venir sera le réaménagement de l'atelier: création de postes de montage adéquats, remplacement de machines de production, déplacement des lieux de stockage, etc., afin de nous permettre de répondre plus facilement aux divers travaux et améliorer l'ergonomie de l'atelier, pour un meilleur confort de ses utilisateur·trice·s.

La 2e sera certainement de renforcer la formation nos collaborateur·trice·s en emploi adapté pour les rendre plus polyvalent·e·s dans le cadre de leurs nouvelles activités.

secteur hébergements

SAVI: l'évolution de la prestation

Ulrich Raffenel
Responsable du Service d'Accompagnement à la Vie Indépendante

Développements du SAVI et évolution des profils des bénéficiaires
2019, dans la suite de l'année 2018 et à l'image de 2020 qui arrive, se trouve être une année de développement au SAVI (Service d'Accompagnement à la Vie Indépendante). Le nombre des bénéficiaires de cette prestation a en effet augmenté en passant de 19 début 2018 à 28 fin 2019. Cette augmentation est liée à la demande croissante d'accompagnement à domicile de la part de personnes ayant de bonnes compétences d'autonomie, mais ayant besoin d'un soutien éducatif ponctuel. Le personnel éducatif du SAVI a donc dû être renforcé proportionnellement.

Ces nouveaux bénéficiaires présentent chacun·e un parcours et des personnalités plus variés que par le passé et rendent l'intervention plus riche et complexe. Cela demande une expertise et une adaptabilité importante de la part des professionnel·le·s qui assument avec cœur et professionnalisme leur mission. En cela l'expertise de l'équipe est particulièrement riche: expérience professionnelle dans le réseau genevois, le sport, le bénévolat, l'accompagnement des personnes avec troubles psychiatriques, etc.

Augmentation des appartements sous bail Sgipa
En parallèle avec cette augmentation, la fondation en collaboration avec une régie genevoise, compte aujourd'hui 5 contrats de baux à son nom. Ceci a permis à des bénéficiaires supplémentaires d'accéder à un logement pour plus d'autonomie alors que la crise du logement reste souvent un frein à l'indépendance à Genève. L'accès à un logement indépendant répond en effet à une demande grandissante de la part des personnes accompagnées, notamment des plus jeunes.

Travail de réseau
Ce partenariat avec une régie est à l'image du travail de l'équipe du SAVI. L'ancrage dans la collectivité est un levier indispensable pour faciliter l'intégration et l'autonomie des personnes accompagnées. Ainsi, que ce soit le réseau médical, professionnel ou encore les loisirs, l'équipe du SAVI mise sur ses partenaires et l'entourage des bénéficiaires pour atteindre la meilleure intégration possible. Les éducateur·trice·s du SAVI, bien qu'en lien avec la personne accompagnée, n'ont pas de mandat décisionnel (médicalement ou juridiquement parlant) mais portent les besoins de la personne en initiant fréquemment des rencontres de réseaux pour répondre aux préoccupations des bénéficiaires. La qualité des relations avec ces différents partenaires est donc un élément primordial pour assurer le bien-être des personnes accompagnées.

Des échanges réguliers et de qualité avec les partenaires institutionnels permettent aussi de faire connaître la qualité de ce service et offrent également une plus grande visibilité du SAVI sur le canton.

Le SAVI, au-delà de sa mission liée à l'accompagnement, cherche à développer l'intégration citoyenne des bénéficiaires. Ainsi, le bénévolat sur des événements sportifs ou culturels est une nouvelle piste d'intervention. Les marcheurs du «walking» de l'Escalade ont ainsi peut-être pu apercevoir quelques-un·e·s des bénéficiaires du SAVI remettre les prix de participation à l'arrivée!

Équipe encadrante du SAVI.

Complémentarité des services au sein du secteur Hébergements dans lequel est inséré le SAVI (prestations HO, H, AHE, Adom)
Le réseau se tisse bien sûr vers l'extérieur, mais se consolide également à l'intérieur de la Sgipa où la place du SAVI est aujourd'hui bien vivante. Ses prestations sont mieux établies, notamment au sein du secteur Hébergements, ce qui permet d'envisager et de concrétiser des projets d'accès à une plus grande autonomie pour certain·e·s résident·e·s. Ces projets sont accompagnés par le SAVI en étroite collaboration avec les éducateur·trice·s des résidences. Cette fluidité dans la réponse aux besoins des bénéficiaires permet aussi d'envisager et de soutenir avec professionnalisme et sérénité les parcours qui nécessitent un accès vers une prise en charge plus conséquente, que ce soit en résidence ou en appartement communautaire.

Valorisation des services du SAVI malgré le non-subventionnement
L'accompagnement à domicile tel que le propose le SAVI est aujourd'hui clairement une demande. Répondre à celle-ci est pourtant un défi pour tous les établissements accueillant des personnes handicapées (EPH) du canton. C'est aussi le cas pour la fondation Sgipa, qui ne bénéficie pas de subventions dédiées pour cette prestation, à la différence des places en résidence. Aujourd'hui, les charges de l'intervention des éducateur·trice·s sont assumées par les bénéficiaires pour une petite part seulement; la charge liée aux déplacements et au travail administratif, de coordination et de mise en réseau, est assumée par la fondation. Une réflexion est en cours à ce propos: elle a pour objectif d'ancrer plus durablement cette prestation dans l'offre de la Sgipa en la rendant pérenne d'un point de vue financier. L'objectif premier restant de pouvoir fournir une prestation adaptée aux nombreuses personnes désireuses de bâtir un projet d'autonomisation.

Interviews de Mickael Ortenzi, bénéficiaire et Lou Lacroix, éducatrice référente

Nous souhaitons aujourd'hui donner la parole à deux personnes qui ont intégré le Service d'accompagnement à la vie indépendante durant l'année 2019.
Un bénéficiaire et une éducatrice:

Mickael Ortenzi
Bénéficiaire

Qu'est-ce qui vous a fait choisir le SAVI de la Sgipa?
Je suis accompagné dans le cadre de mon travail par l'association «Actifs». C'est mon référent qui m'a parlé du SAVI. Mon père souhaitait aussi que j'aie une meilleure autonomie et ma mère que je puisse avoir de l'aide pour l'entretien de mon logement. Je connaissais aussi la Sgipa dont j'avais de bons échos. J'ai suivi l'enseignement de l'École de Formation Préprofessionnelle à Conches, voisine de l'École Sgipa.

En quoi votre vie quotidienne a-t-elle changé depuis que vous êtes au SAVI?
Je me sens épaulé par Lou. C'est une présence à qui parler et je suis soutenu dans mes demandes surtout pour l'entretien de mon logement, pour tout ce qui est en lien avec mon travail, aux changements et pour tout le côté administratif. Je suis content aussi de l'ambiance et de connaître les autres bénéficiaires du SAVI. J'apprécie les activités qui sont proposées.

Êtes-vous satisfait de ce changement?
Je me sens mieux depuis que je suis accompagné par le SAVI. Je suis plus satisfait de ma vie sociale et professionnelle.

Lou Lacroix
Éducatrice référente

Comment décririez-vous votre rôle?
Mon rôle est de créer un lien de confiance avec le·la bénéficiaire afin qu'il·elle se sente à l'aise de m'accueillir chez lui·elle et de pouvoir m'identifier comme une personne ressource. Mon rôle est d'apporter au·à la bénéficiaire un soutien pour qu'il·elle puisse identifier des besoins relatifs à une plus grande prise d'autonomie. J'essaye de faciliter son passage à l'action en partant des choses qui sont importantes pour lui·elle et en définissant avec lui·elle des priorités. Il est important de partir du besoin de la personne et non d'en créer. La motivation du·de la bénéficiaire est un point de départ essentiel.

Mon rôle est également de permettre une bonne communication au sein de son réseau professionnel et familial afin que le·la bénéficiaire se sente soutenu·e de manière cohérente.

Je dois également l'aider à trouver des moyens et des techniques organisationnelles relatives à son quotidien, afin que celui-ci soit plus simple à appréhender.

Comme nous intervenons pour différents aspects de la vie quotidienne, mon rôle est d'encourager le·la bénéficiaire à vivre des moments sociaux. Ainsi je lui apporte mon soutien pour qu'il·elle trouve des activités ou des loisirs en fonction de ses besoins et de ses possibilités.

Il faut avoir une bonne connaissance de la personne tout en gardant à l'esprit que c'est lui·elle l'expert·e de sa situation.

Il est important de partir du besoin de la personne et non d'en créer. La motivation du·de la bénéficiaire est un point de départ essentiel.

Enfin, mon rôle est aussi de partager en équipe ce que je vis sur le terrain, car nous intervenons seul·e·s à domicile et les échanges au sein de l'équipe permettent d'avoir du soutien, du relais et un partage d'expériences.

Quel est votre objectif premier en tant qu'éducatrice au SAVI?
Mon objectif premier est de permettre à la personne d'être davantage actrice de sa vie. J'apporte beaucoup d'importance au fait que la personne propose par elle-même des solutions ou des moyens lui permettant de gagner en autonomie. La personne dispose de ressources sur lesquelles elle peut s'appuyer et j'essaye de l'encourager à les utiliser.

Quelle place tient la capacité d'évolution, de changement dans l'exercice de votre métier?
Concernant l'évolution de mon métier je pense que la réalité sociétale actuelle et future est d'accueillir au SAVI des personnes présentant des particularités (besoins d'accompagnements) de plus en plus complexes. En cela, une souplesse et une adaptabilité dans la prise en charge sont nécessaires et éventuellement des formations ciblées afin d'adapter la prise en charge de manière singulière. Pour moi cette perspective est une source de motivation, car elle me permet d'utiliser ma créativité et amène des réflexions en équipe.

Jacques Fritschy.

secteur hébergements

interview de Jacques Fritschy, bénéficiaire

32

Jacques Fritschy est une des personnalités emblématiques de la fondation Sgipa, bénéficiaire depuis 1970, il est connu de tou·te·s. Entré à la Sgipa à 16 ans pour accomplir la fin de sa scolarité, il a effectué l'intégralité de son parcours professionnel dans les ateliers de production adaptée et loge en résidence depuis 2013.

En août 2018 Jacques a rejoint la résidence Corbillettes, grand changement auquel il s'est rapidement adapté grâce à sa facilité de lier contact et à sa bonne humeur. L'année 2019 a été l'occasion d'un deuxième grand changement, en fêtant ses 65 ans Jacques a en effet atteint l'âge de la retraite et a quitté l'atelier dans lequel il travaillait depuis près de 14 ans.

Décrit par ses proches comme un amoureux de la vie, adorant la musique, rencontrer d'autres gens et rigoler, nous avons voulu lui proposer de répondre à quelques questions pour faire son portrait à l'aube de cette nouvelle évolution.

33

Depuis quand êtes-vous bénéficiaire de la Sgipa ?
Ça fait longtemps déjà, 40 ans quelque chose comme ça, je ne me rappelle plus très bien, j'étais tout jeune. Après l'école je suis allé dans un atelier.

Quelles activités avez-vous menées à la fondation ?
D'abord au CISP (aujourd'hui École Sgipa), puis à l'atelier Chirat (Pôle Bois) je conduisais un transpalette électrique et j'emballais les bocaux de cornichons. J'ai dû faire une formation à Fribourg pour conduire ces transpalettes. Après j'ai travaillé à l'atelier Vifor ou je faisais des fils pour l'hôpital, avec des petites roulettes en plastique, je devais régler la grandeur : petit, moyen, grand. C'était des conduits en plastique qui servait pour les goutte-à-goutte.

Après Vifor je me souviens plus très bien, je crois que j'étais à Pinchat. Ensuite je suis allé à l'UPA (Pôle Accompagnement adapté) pendant pas mal de temps. Je faisais de la démolition d'appareils électroniques et du recyclage de matériaux, le fer avec le fer, l'alu avec l'alu avec des gants et puis aussi de la cuisine et du dessin.

En quoi votre vie quotidienne a-t-elle changée en 2019 ?
Fin 2019 j'ai pris ma retraite. Je suis bien, en pleine forme, j'aime bien voyager. Je peux voir plus facilement Monique, ma chérie. Le matin, je peux me lever plus tard, je joue avec ma tablette et je dessine, je regarde la télé et d'autres choses. L'après-midi je fais une sieste et je me ballade avec d'autres ou seul.

Comment vous sentez-vous face à ce changement ?
Je suis moins stressé, ça va. J'aime ça. L'atelier me manque un peu, j'attends toujours l'invitation de Frédéric pour une fondue.

Quels sont vos prochains projets ?
Faire beaucoup de voyages, on aimerait bien aller à Venise avec Monique. J'attends aussi, qu'on puisse retourner à Cap-Loisirs pour jouer avec mon groupe de rock ExtraCap.

exercice 2019

En 2019, sur recommandation du Service d'Audit Interne (SAI) de l'État de Genève, la Sgipa a procédé à une nouvelle réévaluation des terrains, bâtiments et amortissements des résidences Ermitage et Corbillettes qui a augmenté de manière significative la valeur des immobilisations, ainsi que les capitaux propres de la fondation.

Les charges ordinaires d'exploitation de l'exercice s'élèvent à CHF 31 millions, dont CHF 6.1 millions pour le secteur École (mineurs) et CHF 24.9 millions pour les secteurs Ateliers et Hébergements (majeurs).

Le montant des subventions cantonales octroyées par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et le Département de la cohésion sociale (DCS) s'élève à CHF 24.2 millions, somme qui représente 78.1% des charges d'exploitation. Nous profitons de cette opportunité pour remercier les deux départements pour leur soutien essentiel.

Le solde des charges a été financé par les produits du travail des ateliers de production adaptée, les pensions, les frais d'écolage et de repas facturés aux bénéficiaires ainsi que divers dons.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 présente un déficit de CHF 552'572.13. Les charges et produits hors exploitation ou antérieurs, portent le déficit à CHF 609'446.78.

La Sgipa bénéficie chaque année d'importantes aides non monétaires grâce à ses partenariats. Les entreprises Firmenich, Migros Genève, Pélichet, Planzer et les SIG mettent des locaux et des équipements à disposition de la fondation à des conditions très favorables.

Ces partenariats représentent une aide importante pour l'institution qui n'apparaît pas dans les comptes.

L'association genevoise des parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA) peut apporter également une aide directe et individuelle, sur la base de critères d'octroi préétablis, à nos bénéficiaires qui rencontreraient des difficultés financières ponctuelles.

La totalité des dons reçus en 2019 a été affectée sur un fonds destiné à la réalisation des projets immobiliers de la Sgipa en faveur de ses bénéficiaires.

Évolution des charges, subventions et nombre de bénéficiaires de 2009 à 2019

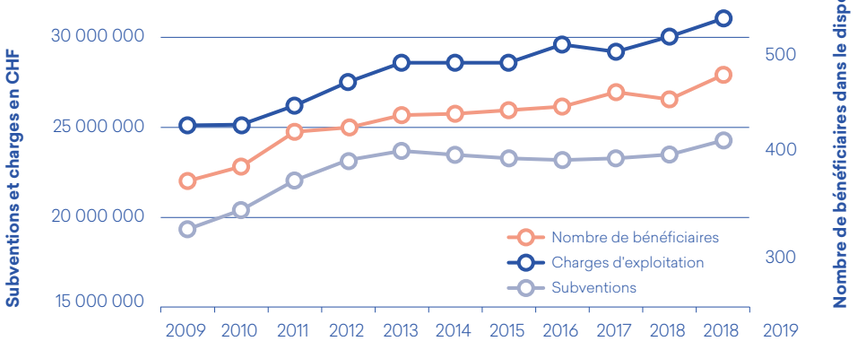

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités		
Caisses, Postes, Banques	1 845 084.78	1 939 123.03
Banque cash pooling – État de Genève	4 536 545.44	4 860 842.76
	6 381 630.22	6 799 965.79
Débiteurs		
Subventions à recevoir	18 141.70	367 410.00
Débiteurs divers	739 489.46	880 620.74
	757 631.16	1 248 030.74
Stock de marchandises ateliers protégés	0.00	7 000.00
Compte de régularisation actifs	53 282.70	208 276.33
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 192 544.08**	**8 263 272.86**
Immobilisations corporelles		
Terrains	6 280 400.00	6 280 400.00
Immeubles	17 054 972.19	17 400 058.05
Immobilisations corporelles en cours de construction	1 879 612.65	0.00
Autres immobilisations corporelles	1 153 899.31	1 289 275.91
	26 368 884.15	24 969 733.96
Immobilisations financières	161 688.20	161 682.15
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**26 530 572.35**	**25 131 416.11**
TOTAL DE L'ACTIF	**33 723 116.43**	**33 394 688.97**

PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers divers et fournisseurs	1 218 323.32	591 621.31
Créanciers résidents	300 354.42	323 411.63
Dettes envers l'État de Genève	312 813.30	529 415.60
Emprunt hypothécaire	86 040.00	0.00
Comptes de régularisation passifs	110 995.01	0.00
	2 028 526.05	1 539 342.14
Fonds étrangers à long terme		
Emprunt hypothécaire	2 695 920.00	2 868 000.00
Subventions d'investissement	137 651.85	187 310.50
	2 833 571.85	3 055 310.50
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	**4 862 097.90**	**4 594 652.64**
Fonds étrangers à long terme		
Nouvelles constructions	2 171 000.00	1 495 000.00
Autres fonds	137 911.68	129 195.05
TOTAL FONDS AFFECTÉS	**2 308 911.68**	**1 624 195.05**
Capitaux propres		
Capital de dotation	5 914 100.26	5 914 100.26
Capital lié	1 662 768.05	1 677 055.70
Capital réévaluation terrains et immeubles	8 971 002.95	8 971 002.95
Réserve issue des résultats reportés	10 613 682.37	11 168 843.29
Résultat période 2018-2021	(609 446.78)	(555 160.92)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**26 552 106.85**	**27 175 841.28**
TOTAL DU PASSIF	**33 723 116.43**	**33 394 688.97**

compte de résultat

du 1er janvier au 31 décembre 2019

PRODUITS	2019	2018
Subventions ordinaires de fonctionnement – DCS	18 664 007.50	18 397 843.00
Subventions ordinaires de fonctionnement – DIP	5 371 267.00	5 117 125.00
Subvention rattrapage annuité 2016-2018 pour 2019	212 287.83	0.00
Participation cantonale aux emplois (EDS & ARE)	83 942.60	99 524.50
Produits différés sur subventions d'investissement	60 797.35	58 793.75
Autre subvention	17 641.00	0.00
Prestations AI	0.00	181 800.00
Revenus des pensions	3 682 009.35	3 521 450.30
Écolage, participations aux repas et aux camps	451 636.13	452 040.15
Produit du travail des ateliers et divers	1 641 775.20	1 567 861.45
Locations, intérêts, recettes diverses	317 562.46	202 873.45
Dons	200.00	8 560.35
TOTAL DES PRODUITS	**30 503 126.40**	**29 607 871.95**

CHARGES	2019	2018
Salaires, charges sociales, formation des collaborateurs	23 213 564.52	22 633 998.37
Rattrapage annuité 2016-2019, intérêts et charges sociales	229 088.86	0.00
Salaires, charges sociales des collaborateurs en emploi adapté	1 521 046.02	1 551 831.85
Besoins médicaux	7 327.87	10 913.72
Alimentation	1 164 372.04	1 154 380.14
Ménage, entretiens et réparations divers	666 469.20	710 329.93
Loyers	1 311 907.55	1 305 570.00
Frais d'utilisation des installations	53 201.96	67 314.48
Eau et énergie	350 071.90	382 624.45
Matériel scolaire, de loisirs, camps et excursions	316 844.86	349 084.00
Bureau et administration	323 747.88	294 063.56
Frais informatiques, entretien logiciels	517 490.84	376 560.44
Outillage et matériel pour ateliers protégés	219 539.41	148 899.94
Autres charges d'exploitation	293 395.74	364 009.59
TOTAL DES CHARGES	**30 188 068.65**	**29 349 580.47**
Amortissements	867 629.90	802 694.40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(552 572.13)**	**(544 402.92)**
Produits financiers	6.05	6.05
Charges financières	(8 288.60)	(7 409.95)
Intérêts hypothécaires	(41 299.20)	(22 370.40)
Résultat financier	**(49 581.75)**	**(29 774.30)**
Charges et produits hors exploitation	(11 494.00)	(3 299.75)
Charges et produits sur exercices antérieurs	(14 198.00)	(91 209.15)
Coût rattrapage annuité 2016-2018	(24 293.77)	0.00
Résultat sur variation des fonds	24 647.77	98 064.20
Dissolution / (Attribution) de provisions	3 757.45	2 999.25
Résultat exceptionnel ou relevant d'exercices antérieurs	**(21 580.55)**	**6 554.55**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT UTILISATION CAPITAL LIÉ	**(623 734.43)**	**(567 622.67)**
Utilisation du capital lié	12 461.75	12 461.75
RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE	**(609 446.78)**	**(555 160.92)**
Utilisation du capital lié	14 287.65	12 461.75
RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE	**(609 446.78)**	**(555 160.92)**

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Fondation Sgipa

Chêne-Bougeries

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation Sgipa, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon la loi suisse (CC, CO), les statuts et les dispositions cantonales spécifiques en relation avec l'exploitation et le subventionnement des EPH (LGAF, LSurv, LIAF, LIPH, REEF, directives étatiques et recommandations RPC, en particulier RPC 21).

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Tzaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jonathan Dadoun
Expert-réviseur

Genève, le 29 avril 2020

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)
- Rapport de performance (non audité)

dons 2019

Nos profonds remerciements s'adressent à l'ensemble de nos donateur·trice·s mentionné·e·s ci-après, ainsi qu'aux personnes et institutions qui ont souhaité conserver l'anonymat.

Tous les dons reçus ont été attribués aux projets immobiliers de construction de la résidence Cèdre et du regroupement de l'École Sgipa, à l'exception de quelques dons particuliers dédiés spécifiquement à des prestations ad hoc en faveur des bénéficiaires.

Associations

AGEPA

Association de l'école de natation de Veyrier (AENV)

Entreprises

Dupont SA
Kessler & Co

Prelco SA

Communes

Commune de Chancy
Commune de Collonge-Bellerive

Commune de Menier
Commune de Troinex

Personnes privées

M. Richard Adamovits
M. Harry Allegrezza
M. Olivier Allotey
M. Jean-Pierre Brun
M^me^ Martine Brunschwig Graf
M^me^ Giuseppina Canafoglia
M^me^ Iolena Dell'Anna
M^me^ Isaura Do Santos Fazenda
M^me^ Laurence Fehlmann-Rielle
M^me^ Concetta Ficeto Geloso
M^me^ et M. Argimiro Fuentes
M. Marco Hessels
M. Serge Hiltpold
M^me^ Nelly Hutin
M. Antonio Lippis
M^me^ Sonia Lippis
M^me^ et M. Pasquale Macculi
M. Rocco Montefusco
M^me^ Manzi Morais
M. Bertrand Reich
M. Nicolas Roulin

Les personnes ayant effectué un don à l'occasion du décès de M. Pierre Bigler.

Fondation Sgipa – chemin J.-F. Dupuy 20, 1231 Conches – +41 22 346 33 88 – fondation@sgipa.ch – www.sgipa.ch

Avec le soutien de

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX